



Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouvertures de la mairie et en situation d'urgence. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul
Adjoints : Stéphane Foucault
Jocelyne Le Tinnier
Robert Moisan
Christelle Urvois
Michel Harnois

Sur rendez-vous ☎ 02.96.25.40.03

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddillamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68		
Mardi	16h45/17h45	/
Mercredi	14h/18h	
Vendredi	16h45/17h45	13 h 45/15 h 45
Samedi	10 h / 12 h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations sur rendez-vous : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ; Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Le samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudeac Communauté Bretagne Centre : www.loudeac-communaute.bzh ☎ 02.96.66.09.09

INFORMATIONS MUNICIPALES

BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :

La Bibliothèque est ouverte aux horaires habituels avec un protocole sanitaire adapté : 2 personnes seront autorisées en même temps.

Fermeture annuelle prévue du 21 au 26 décembre inclus.

COLLECTE DES DÉCHETS :

	Tri sélectif (semaine paire)	Ordures ménagères (semaine impaire)
BOURG	Jeudi 10 décembre	Jeudi 17 décembre
CAMPAGNE	Vendredi 11 décembre	Vendredi 18 décembre

Les propriétaires-occupants, les propriétaires de logements locatifs, les professionnels qui n'ont pas reçu le courrier pour la demande de dotation de nouveaux conteneurs, doivent contacter le N° Vert, au 0 805 95 29 31 (numéro Gratuit).

Les usagers qui souhaitent contacter le service pour une réclamation liée à la collecte, peuvent contacter LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE au 02.96.66.09.09. Un agent dédié à ces réclamations prendra leurs appels.

Le service de la Redevance Ordures ménagères reste joignable au 02.96.66.40.10 (8 h 30 à 12 h)

Les poubelles débordantes ou mal présentées, les sacs au sol et les anciens conteneurs ne seront pas collectés.

COMMUNIQUÉS DE MONSIEUR LE MAIRE :

- Le stationnement des voitures est interdit sur les trottoirs.
- Les poubelles, qui gênent le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors du jour de collecte, soit le jeudi dans le bourg.

DISPOSITIF PASS COMMUNES SOLIDAIRES : Le dispositif mis en place pour les entreprises, commerçants et artisans pendant la première période de confinement est prolongé jusqu'au 31 décembre 2020.

Le dossier est téléchargeable sur <https://www.loudeac-communaute.com/index.php/2-non-categorise/478-economie-mesures-specifiques-transitoires-covid-21> et à retourner à Monsieur le Président Initiative Centre Bretagne – 1 Rue de la Chesnaie 22600 LOUDEAC ☎ 02 96 66 32 22 contact@initiative-centrebretagne.fr

BULLETIN DE FIN D'ANNÉE : Les associations désirant y faire paraître un article doivent impérativement nous le faire parvenir par mail **avant le 11 décembre** : s.prioux@mairielamotte.fr

COLIS DE NOËL : Les inscriptions pour les colis de Noël sont closes. Au regard du contexte épidémique, la distribution réalisée par les membres du conseil d'administration du CCAS débutera **à partir du 15 décembre (sous réserve de nouvelles directives préfectorales).**

REMERCIEMENTS

☞ Jeannine et Christian OLAYA, leurs enfants et petits-enfants et toute la famille remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de **Madame OLAYA Gilberte.**

PETITES ANNONCES

RENDEZ-VOUS DES AMIS : Tous les samedis soir, pizzas à emporter. ☎ 06.65.19.22.72.

DIVERS : Recherche emplacement couvert ou hangar pour mettre un camping-car sur LA MOTTE et environs. ☎ 06.07.42.39.31.

CYCLO de TRÉVÉ : Vous aimez le vélo (route et/ou VTT). Vous souhaitez rouler dans un club familial. N'hésitez pas et contactez dès à présent les membres du club CYCLO de TRÉVÉ - LE GOELAND - Mail : actreve@free.fr - site : <http://actreve.free.fr>

RECHERCHE DE CANDIDATS : Le groupe F2o formation est à la recherche de candidats désirant se former au métier de boucher industriel. Il propose une formation de 5 mois en contrat de professionnalisation sur le site de Kermené. A l'issue de cette formation, les candidats se verront proposer un poste au sein de l'entreprise. Il n'y a pas de pré-requis pour intégrer la formation. Si vous rencontrez des personnes intéressées elles peuvent postuler directement à l'offre [107YDKT](#).

VIE ASSOCIATIVE

COLLECTE DE JOURNAUX ET PUBLICITÉS : en raison du confinement, l'Association De Parents d'Élèves de l'École Publique ne pourra pas assurer la prochaine collecte qui était prévue le samedi 5 décembre.

ÉCOLE PUBLIQUE JOSEPH HUDO : sapins de Noël : La remise des sapins commandés aura lieu **en drive**, le **samedi 5 décembre de 10 h à 12 h** sur le parking de la salle des sports. L'association remercie toutes les personnes qui ont commandé des sapins.



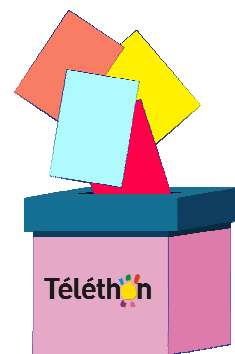
TÉLÉTHON 2020 ET COVID-19

« AUCUN RISQUE SI PETIT QU'IL SOIT »

Ne pouvant s'autoriser de mettre en péril votre santé ainsi que celle des bénévoles, il a été convenu par le comité de soutien du Téléthon de La Motte qu'aucune activité ne pourra se dérouler pendant l'édition de cette année 2020. (Notamment la vente de croissants qui devait démarrer le 6 novembre).

Le bénéfice au profit du Téléthon ne se fera donc **uniquement** que par le versement de vos dons directs reçus **par chèque** (libellé au nom de l'AFM Téléthon) et remis (sous enveloppe) dans l'urne qui est déposée dans le hall de la Mairie de La Motte **jusqu'au samedi 12 décembre**.

Important : Un reçu fiscal sera expédié à l'adresse de chaque dépositaire afin de lui permettre de bénéficier d'une réduction d'impôt. Chaque association Mottérisée versant habituellement un don est également conviée à déposer son chèque dans cette même urne. Conscient de votre générosité, nous espérons que votre solidarité sera toute aussi forte que les années précédentes. Nous vous en remercions, le Comité de Soutien de La Motte.



ÇA TROTTE À LA MOTTE

Au vu du contexte sanitaire, les foulées de Noël, prévues le samedi 19 décembre par l'association Ça trotte à LA MOTTE en faveur de plusieurs associations, sont annulées. L'an passé, près de 500 coureurs y avaient participé. Nous donnons rendez-vous aux bénévoles et aux coureurs pour l'édition 2021.



RECHERCHE HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT



À l'occasion de la 83^{ème} semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme, si vous disposez d'une maison, d'un appartement, d'une ou plusieurs chambres, d'un emplacement NU pour camping-car, **disponibles du 30 juillet au 7 août 2022**, dans un rayon de 15 à 20 km autour de LOUDEAC.

Vous contribuerez ainsi au développement touristique et économique local en aidant l'organisation de cette manifestation unique dans la région.

Contacts : MICHEL Jean Gildas 13 Rue de la Ville Néant 22360 LANGUEUX. ☎ 07.61.45.66.30.
GEORGELIN Michel 5 Rue du Berry 22360 LANGUEUX. ☎ 06.42.90.40.50.
Mail : hebergementsf2022@gmail.com.



Retraités de la CNRACL

Elisez vos représentants au sein de votre caisse de retraite.

Le vote se déroulera du 1^{er} au 15 mars 2021, soit par correspondance, soit par Internet sur un site sécurisé.

Pour ces deux modalités, le matériel de vote vous sera adressé par voie postale.

Il est donc recommandé de vous assurer que vos coordonnées et votre état civil soient à jour via votre espace personnel CNRACL

Vous pouvez également vérifier votre inscription sur les listes électorales consultables à la mairie jusqu'au 19 décembre.